

Communiqué de presse

Rentrée 2012 : le compte n'y est pas ! **Arrêt des suppressions de postes !** **Ouverture des postes et des classes nécessaires !**

En n'ayant pas remis en cause les 14 000 suppressions décidées par son prédécesseur, le ministre Vincent PEILLON ne s'est pas donné les moyens d'inverser le cours des choses.

A tous les niveaux et pour toutes les catégories de personnel, la rentrée scolaire s'annonce comme extrêmement difficile.

La réalité ce sont 4700 professeurs des écoles en moins pour 5300 élèves en plus, 618 postes en moins dans les collèges, 1052 dans les lycées et 3 376 dans les lycées professionnels pour 20 à 25000 élèves en plus, 400 postes d'administratifs.

La réalité de cette rentrée c'est aussi le maintien de la circulaire de rentrée publiée par M. Châtel et de la plupart des réformes engagées par celui-ci, remettant en cause les statuts des personnels : école du socle et livret de compétences obligatoire, mastérisation, réforme du lycée encore aggravée. C'est le maintien intégral du dispositif de déréglementation ECLAIR, présenté dans la circulaire comme « l'avant-garde de notre école ».

Ici, comme ailleurs, enseignants et parents d'élèves refusent toujours les 159 suppressions de postes et la disparition des réseaux de maîtres spécialisés, remettant en cause l'aide spécialisée aux élèves en difficulté.

Parents et enseignants attendent les ouvertures de classes et de postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école de la république !

Le président de la République a dit consacrer des moyens nouveaux pour l'Education nationale.

Avec 1000 postes pour le 1^{er} degré, on est bien loin du compte !

Dans les Bouches du Rhône, 44 postes pour 159 supprimés, ce sont 115 postes que le nouveau ministre réclame toujours !

44 postes ont en effet été attribués à notre département, le Directeur Académique a décidé de leur répartition :

- 8 postes classe, que peuvent-ils peser par rapport aux 110 fermetures, par rapport aux dizaines de classes qui devraient ouvrir ?
- 25 postes de réseaux, que représentent-ils par rapport aux 98 postes de réseau supprimés ?
- 5 nouveaux PARE, portant ainsi à 55 le nombre de postes consacrés à l'aide à la difficulté scolaire, occupés par des enseignants non spécialisés au détriment des postes E et G, occupés par des enseignants statutairement spécialisés après un de formation.

Dans sa Lettre à tous les personnels de l'Education nationale, le ministre écrit qu'il veut encourager la scolarisation des moins de 3 ans, améliorer l'encadrement des classes, notamment en ZEP et renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté (RASED).

Comment serait-il possible de mettre en œuvre ces objectifs avec 44 postes ?

La volonté de l'immense majorité des parents et enseignants du département est :

- l'annulation des 110 fermetures « *pour améliorer l'accueil des élèves* »
- la restitution des 98 postes des réseaux pour « *renforcer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté,* »
- la création de dizaines de postes supplémentaires pour les ouvertures nécessaires, pour « *conforter le potentiel de remplacement* » et pour que les élèves de « *moins de trois ans puissent être scolarisés* »

Le SNUDI-FO 13 a déposé un préavis de grève à compter de la rentrée pour défendre ces revendications

- pour permettre aux délégations d'enseignants et de parents de venir chercher postes et classes à l'Inspection Académique.
- pour permettre aux enseignants, aux parents et aux élus qui le souhaitent de se rassembler devant la Direction académique de Marseille, **le vendredi 7 septembre 2012, à partir de 9h00**, au moment où se tient le comité technique spécial départemental (CTSD) qui discutera de la carte scolaire de rentrée 2012.

Marseille, le 4 septembre 2012

Pour tout contact : Franck NEFF, secrétaire départemental 07.62.54.13.13

Louis BERNABEU : 06.13.71.37.25 Martine DUPUY : 06.20.76.11.87